

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Code	PEGR2B34FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be) Pauline LIETARD (pauline.lietard@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be) Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be) Dorothee LACHOWSKI (dorothee.lachowski@helha.be) Rémi LEPINOIS (lepinoisr@helha.be) Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est constituée des ateliers de formation professionnelle ainsi que des cours de psychologie et d'évaluation des apprentissages.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur**

enseignement

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- construire, seul ou en équipe, des projets, des activités d'apprentissage en adéquation avec les exigences des programmes et les consignes administratives fournies par la HE, en veillant : à promouvoir la confiance en soi des élèves, à mettre en place des démarches actives, à utiliser différents supports, à planifier différents procédés méthodologiques;
- présenter un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en oeuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes;
- adopter un regard critique et réflexif, faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis des pratiques observées et/ou vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : PEGR2B35FR

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR2B34FRA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEGR2B34FRB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEGR2B34FRC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR2B34FRA	Ateliers de formation professionnelle	80
PEGR2B34FRB	Évaluation des apprentissages	15
PEGR2B34FRC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	22_PEGR2B34FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Poursuivant le travail commencé l'année précédente, ce cours (pris en charge par des maîtres de formation pratique et par les professeurs de pédagogie et de didactique) permettra à l'étudiant de développer les compétences professionnelles à travers les objectifs suivants :

- § Construire - vivre - adapter des activités d'apprentissages en adéquation avec les exigences demandées lors des stages
- § Développer l' "observation professionnelle"
- § Adopter un regard critique vis-à-vis des pratiques (critiques constructives) et ce, en situation concrète propre à sa discipline
- § Développer l'automatisme d'analyse réflexive nécessaire à tout enseignant
- § Envisager le transfert de ce qui aura été dégagé dans les situations d'apprentissage qui seront vécues en stage
- § Retravailler les documents de préparation de manière efficace et efficiente
- § Mettre en place des démarches actives: utiliser des supports variés
- § Envisager les modalités de différenciation et d'évaluation des activités et se familiariser avec l'utilisation des documents de référence
- § Observer, analyser et tester des situations de classe afin d'améliorer son dispositif
- § Se construire un référentiel d'activités, d'outils permettant de s'armer progressivement en vue de la vie professionnelle future

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- § Observation et analyse des pratiques de terrain afin de transférer les caractéristiques construites pour les stages
- § Utilisation de certains éclairages théoriques permettant de perfectionner sa manière d'enseigner ou de s'analyser
- § Utilisation des socles de compétences pour construire des activités en situation réelle ou simulée
- § Utilisation de la « vidéoformation » en situation réelle ou simulée pour favoriser la réflexivité

Démarches d'apprentissage

- § Vécu d'activités (individuelles-de groupe) pour élèves ou pour adultes en situation réelle ou simulée

- § Vidéoformation
- § Construction d'activités
- § Discussions / débats / apports théoriques à propos des activités vécues.
- § Entretiens d'accompagnement

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

- § ASTOLFI, J. (1997). L'erreur, un outil pour enseigner. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
- § CHAMBERLAND, G., LAVOIE, L., MARQUIS, D. (2011). Vingt formules pédagogiques. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- § JAMAER, C. et STORDEUR, J. (2006). Oser l'apprentissage...à l'école, Bruxelles : éditions De Boeck.
- § MORISSETTE, R. et VOYNAUD, M. (2002). Accompagner la construction des savoirs, Montréal : édition de la Chenelière.
- § PIERRET-HANNECART, M. et PIERRET, P. (2006). Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui, Bruxelles : éditions De Boeck.
- § RIEUNIER, A. (2000). Préparer un cours -1- Applications pratiques. Paris : E.S.F.
- § Site du Ségec: <http://www.segec.be>
- § Socles de Compétences.
- § STORDEUR, J. (1996) Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : éditions De Boeck.
- § TARDIF, J., (2006). L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement. Montréal, Chenelière Education.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- § Le matériel des activités d'apprentissage vécues lors de la vidéoformation
- § Les films des vidéos formations
- § Les notes prises lors des analyses des leçons
- § Les documents distribués

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées lors des cours et non effectuées avec satisfaction occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Evaluation des apprentissages			
Code	22_PEGR2B34FRB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif du cours d'évaluation des apprentissages est d'apprendre aux futurs enseignants à poser un diagnostic, à évaluer des apprentissages non seulement pour sanctionner mais avant tout pour réguler, réajuster, adapter leur propre travail et celui de chaque élève.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Après avoir abordé la vision de l'évaluation pour l'école et la société, le cours présentera le concept d'évaluation formative à travers sa planification, la prise d'informations, le traitement de celles-ci, le jugement et la décision pour terminer sur la communication. Seront également abordées diverses notions comme la métacognition, l'observation des élèves, les sources d'erreurs, la remédiation, l'objectivité, l'élaboration d'exercices ou épreuves d'évaluation ...

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques

Lecture d'articles

Analyse de documents écrits

Echanges de pratiques Travaux pratiques lors des stages

Travaux dirigés:

- réaliser une évaluation pertinente lors d'une séance de cours, après une séquence d'apprentissage, en fin d'année ou de cycle
- critiquer, modifier les processus d'apprentissage et remédier en fonction de résultats obtenus
- élaborer une cotation « objective »

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Livres

Articles

--> Voir notes de bas de page dans le syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le syllabus

Le power point présenté au cours

Les compléments d'information formulés pendant le cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est un examen oral avec remise d'un document écrit.

Les étudiants doivent être capables de comprendre et mettre en application ce qui a été vu au cours.

Par groupes de 4-5, ils doivent donc :

- produire un travail écrit intégrant les éléments abordés dans le cadre de l'activité d'apprentissage
- le défendre oralement

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	22_PEGR2B34FRC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline LIETARD (pauline.lietard@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En continuité avec le cours de Psychologie des apprentissages I, ce second volet permet de découvrir quelques autres concepts fondateurs de la psychologie appliquée à la sphère éducative.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

3.3 : Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3 : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En lien avec les théories de l'apprentissage abordées en 1ère BAC, la seconde partie du cours dispensée en 2e BAC aborde les éléments essentiels de la psychologie des apprentissages

Démarches d'apprentissage

Apports théoriques ;

Lectures, exercices interactifs ;

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).